

Démocratie, des nouveaux pouvoirs pour les citoyens

Culture, territoires et politiques publiques : une nouvelle ambition

Si l'invention d'une politique de la culture est le fait de l'état, c'est très tôt que les collectivités territoriales se sont emparées du sujet afin de répondre aux demandes grandissantes de leurs populations. Les Communes et les Départements puis les Régions, sitôt leur création, se sont dotées de politiques culturelles diversifiées, contribuant ainsi au développement d'une culture pour tous à partir des formes nouvelles de territorialisation des lieux de création et de diffusion des œuvres.

Aujourd'hui 80% des arts du spectacle est financé par les collectivités, et les budgets publics en faveur de l'action culturelle, des arts plastiques, du livre et de la lecture, du patrimoine et même du cinéma sont très largement assumés par ces mêmes collectivités.

La volonté de la droite de retirer aux Régions et aux Départements la compétence générale qui leur permet de poursuivre leur engagement en faveur de la culture annonce la mort de milliers de compagnies, d'associations et de lieux culturels, la mise au chômage de milliers d'artistes salariés ou intermittents.

A cette vision mortifère du mouvement de la création et de l'action culturelle que l'on veut contraindre de se soumettre à la marchandisation et à l'allégeance au pouvoir central, il faut opposer des **politiques régionales offensives sur le plan culturel**. L'ambition émancipatrice qui est la nôtre doit faire de la culture un bien commun de la nation toute entière, état et Collectivités dans le cadre d'une responsabilité partagée et librement décidée.

Les communistes prennent l'engagement de **tenir des assises régionales de la culture, avec la mise en place d'une Conférence Régionale permanente de l'art et de la culture** qui réunisse les représentants de l'état, de la Région, des autres collectivités et des professions artistiques et culturelles.

Ces conférences élaboreraient des schémas de développement dans tous les territoires, garantiraient leurs financements, leur mise en œuvre et leur évaluation. Elles pourraient être dotées d'une part des

budgets publics sous forme d'une gestion participative avec les acteurs culturels eux-mêmes.

Nous proposons que les Régions amplifient leur action en faveur de la culture autour de 3 chantiers essentiels :

Celui de la **création et de l'exigence artistique** par le soutien aux artistes, aux compagnies et aux lieux. La permanence artistique, la sécurisation des parcours de formation et d'emploi artistiques et culturels, dans ce cadre, sera une priorité de notre action. De même nous agirons en faveur de la mise à disposition des outils de la révolution numérique et informationnelle tout en luttant contre la fracture numérique.

Celui de la **démocratie culturelle** avec une action résolue pour favoriser l'appropriation populaire des œuvres et des pratiques artistiques. Pour cela nous agirons pour lier étroitement création et éducation populaire, pratiques professionnelles et amateurs, éducation artistique et formation initiale, continue et professionnelle.

Celle de **l'ouverture au monde** dans un monde mondialisé où la circulation des êtres humains, des œuvres et des idées, la connaissance des cultures autres sont des données essentielles. .

Nous proposons d'engager les régions dans la **promotion de la diversité culturelle en France et dans le monde avec les coopérations décentralisées.**

La défense de **l'exception culturelle** contre la marchandisation doit être la garantie du respect de cette diversité.

La culture est un bien commun de l'humanité, du local au global. C'est pourquoi toute l'action des régions doit avec l'état et les autres collectivités être tournée vers la **constitution d'un véritable service public national et décentralisé de la culture.**